



Paris, le 22 octobre 2015

Communiqué de presse

Sources radioactives découvertes à l'Université de Bordeaux

L'Inserm est très attentif à l'incident de niveau 2 déclaré le 21 octobre 2015 par l'ASN dans un laboratoire mixte Inserm/université de Bordeaux.

L'Inserm note que l'université mettra en place les mesures demandées par l'ASN et relevant de sa responsabilité en tant que propriétaire des locaux. L'Inserm apportera tout son soutien à l'université.

Concernant l'Inserm, deux salariés exposés ont été examinés par le service de médecine de prévention. Les examens médicaux ont conduit au maintien en activité des personnes concernées qui feront l'objet d'un suivi régulier.

Contact presse

01 44 23 60 98

presse@inserm.fr



Accéder à la [salle de presse de l'Inserm](#)